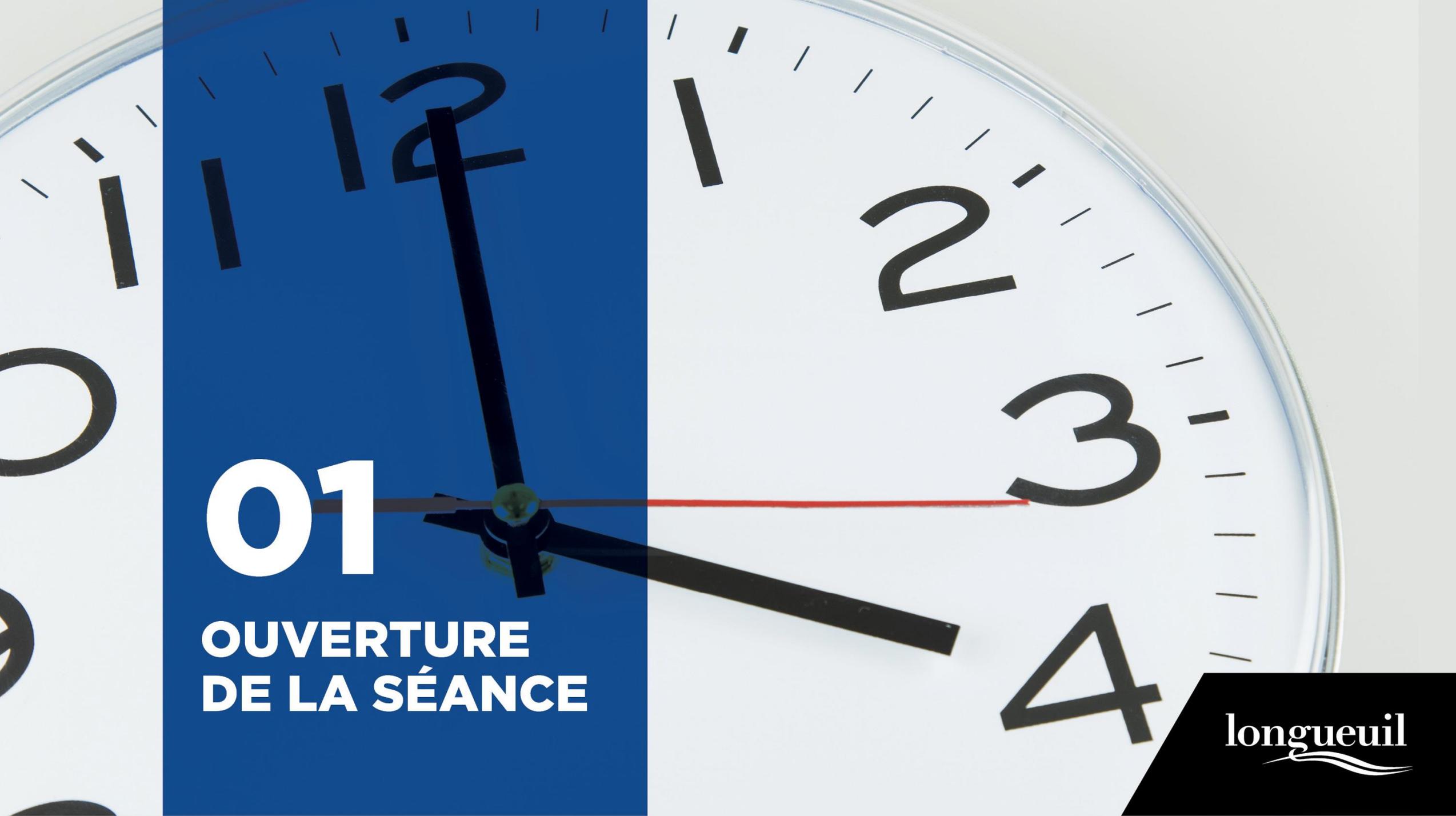


# SÉANCE DU CONSEIL ORDINAIRE

8 juillet 2025

4250

longueuil



**01**

**OUVERTURE  
DE LA SÉANCE**

longueuil

# ORDRE DU JOUR

- 
- 
- 
-



**PÉRIODE DE  
QUESTIONS DU  
PUBLIC**

longueuil

# 04

## FINANCES



# FINANCES

## COX-250708-4.1

### **Adoption de la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028 (SD-2025-1236)**

Le 5 juin 2025, la Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines a examiné le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville pour ses compétences locales, couvrant les exercices 2026, 2027 et 2028. À la suite de cette analyse, la commission a recommandé son adoption.

Conformément à l'article 473(1) de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal doit adopter officiellement ce programme, qui constitue un outil de planification essentiel pour la réalisation de projets d'investissement sur le territoire.

Le PTI permet de structurer les priorités d'intervention, d'assurer une gestion responsable des ressources financières et de soutenir le développement durable et cohérent des infrastructures municipales au bénéfice des citoyennes et citoyens.

# 13

**PÉRIODE  
D'INTERVENTION  
DES MEMBRES  
DU CONSEIL**



longueuil

**FIN DE LA SÉANCE  
ET LEVÉE**

longueuil

# SÉANCE DU CONSEIL ORDINAIRE

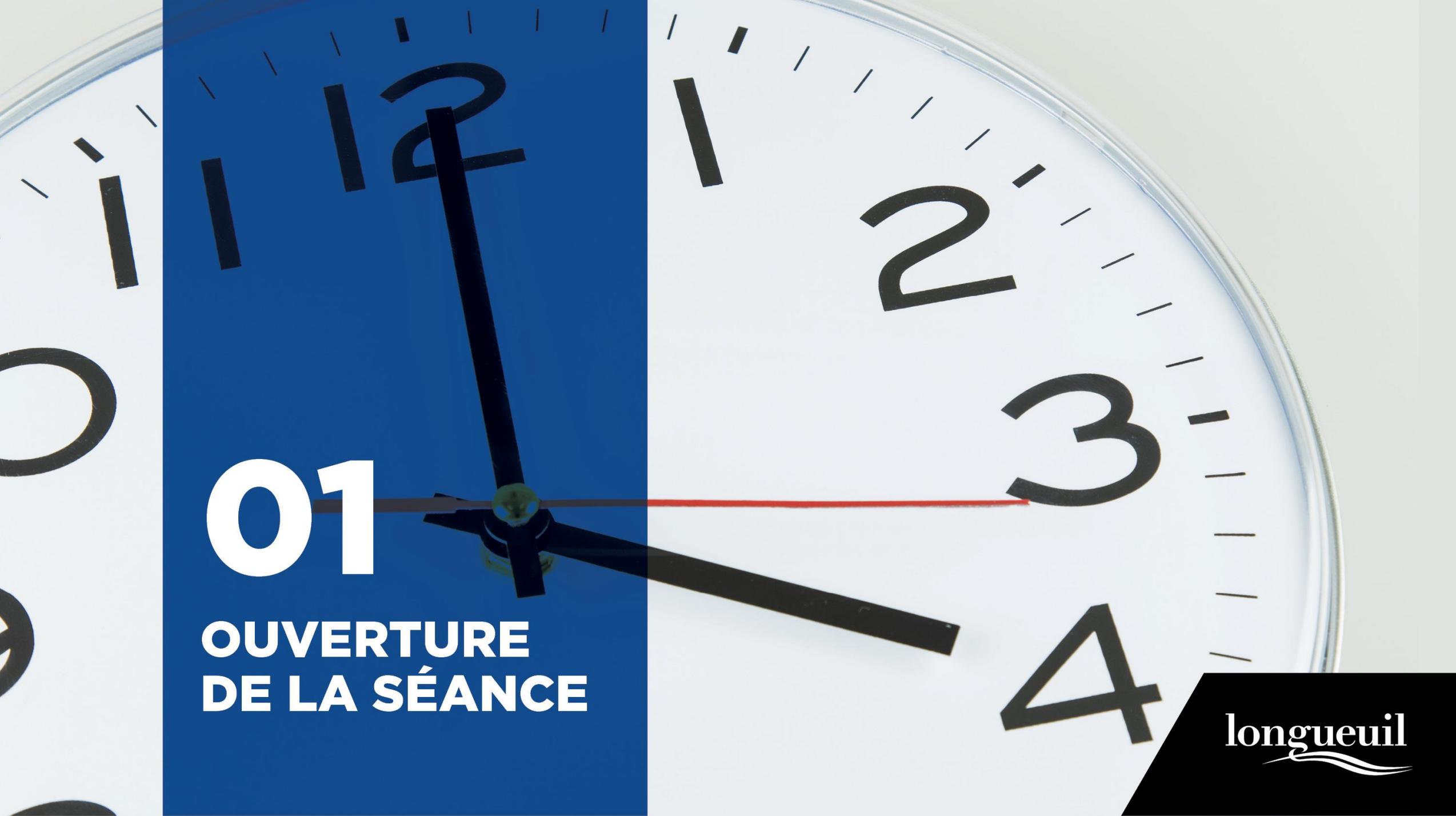
8 juillet 2025

4250

longueuil

A large, stylized number '1' is the central focus of the image. It is rendered in a dark blue color against a lighter blue background. The '1' has a thick, blocky appearance with a slight shadow effect, giving it a three-dimensional feel. The top of the '1' is slightly angled. The background is a solid, medium blue color.

# **PREMIÈRE PARTIE**



**01**

**OUVERTURE  
DE LA SÉANCE**

longueuil

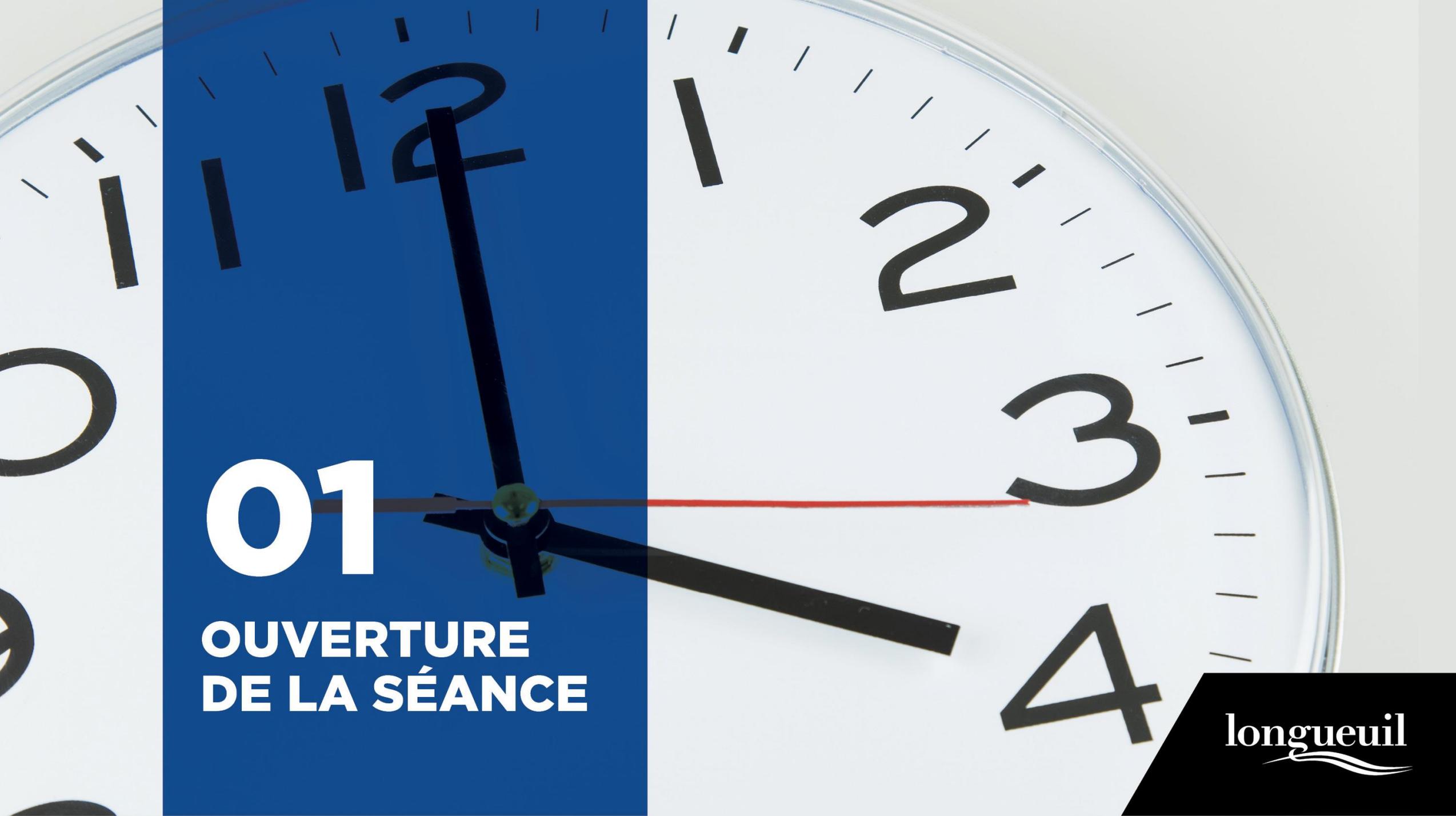
# ORDRE DU JOUR

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**PÉRIODE DE  
QUESTIONS DU  
PUBLIC**

longueuil



**01**

**OUVERTURE  
DE LA SÉANCE**

longueuil

# 02

## ADMINISTRATION ET ORGANISATION



# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.1

### Approbation de la composition des membres du Conseil jeunesse et de son mandat (SD-2025-1078)

Dans le cadre de son Plan d'action jeunesse 2025–2027, la Ville de Longueuil relance son Conseil jeunesse, un espace d'engagement destiné aux jeunes de 16 à 29 ans afin de favoriser leur participation citoyenne et leur implication démocratique. L'appel de candidatures, ouvert du 15 avril au 15 mai 2025, a permis de recevoir 47 candidatures, dont 36 ont été jugées admissibles. Quinze jeunes, âgés de 17 à 29 ans, ont été sélectionnés pour siéger au Conseil jeunesse pour un mandat de deux ans (2025–2027), renouvelable une fois, pour un maximum de quatre ans. La composition du Conseil reflète la diversité territoriale, culturelle, académique et identitaire de la jeunesse longueuilloise, en offrant une expérience inclusive et représentative à ses membres.



# 02

## ADMINISTRATION ET ORGANISATION



# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.4

### Dépôt du rapport annuel 2024 de l'Office de participation publique de Longueuil (SD-2025-1235)

Ce document témoigne des actions menées au cours de la dernière année pour favoriser la participation citoyenne et renforcer le dialogue entre la population et l'administration municipale.

Les faits saillants de 2024 sont les suivants :

- Trois démarches complétées (Mon LeMoyne à moi, préconsultations pour la refonte des règlements d'urbanisme et concordance du Plan d'urbanisme au schéma d'aménagement) ;
- Deux autres démarches en préparation (Stratégie de revitalisation des coeurs de quartiers et Itinérance et cohabitation sociale) ;
- Plus de 2 200 participations citoyennes ;
- Plus de 2 000 visites sur le Web, dont plus de 10 000 pages vues.

OFFICE DE  
**PARTICIPATION  
PUBLIQUE**  
DE LONGUEUIL



# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.5

### Adoption du Cadre d'intervention en commémoration historique et patrimoniale (SD-2025-1108)

La Ville de Longueuil souhaite se doter d'un cadre d'intervention en commémoration afin d'harmoniser et de structurer les gestes commémoratifs réalisés sur son territoire, tant par la Ville que par ses partenaires. Cette démarche s'inscrit dans la Politique du patrimoine culturel adoptée en 2015, qui reconnaît l'importance de la commémoration comme levier de valorisation du patrimoine longueuillois. Ce cadre s'adresse à toute personne ou organisation souhaitant proposer une action commémorative. Il établit des principes directeurs, des critères de sélection, des catégories de sujets admissibles ainsi qu'une procédure claire de dépôt de demandes. En s'appuyant sur les meilleures pratiques en vigueur au Québec, Longueuil réaffirme ainsi sa volonté de renforcer la cohérence, la qualité et la portée des initiatives commémoratives sur l'ensemble de son territoire.



Monument des soldats canadiens décédés, 2017. Robert Côté. Ville de Longueuil. Archives, Fonds de la Ville de Longueuil (2002-).

# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.6

### Adoption de la Politique d'économie sociale (SD-2025-1310)

La Ville de Longueuil souhaite se doter d'une première Politique d'économie sociale afin de reconnaître formellement la contribution essentielle des entreprises collectives à un développement inclusif, durable et résilient. Actrices clés de la vitalité locale, ces entreprises génèrent des retombées économiques et sociales concrètes, notamment en matière d'habitation, de culture, de sécurité alimentaire et d'environnement. La politique vise à établir une compréhension partagée de l'économie sociale et à l'intégrer de manière structurée dans les pratiques municipales. Fondée sur trois principes directeurs et huit axes d'intervention, elle servira de levier pour stimuler de nouveaux modèles d'affaires et accroître l'effet positif des entreprises collectives sur le territoire. Par cet engagement, Longueuil affirme sa volonté d'aller au-delà de la reconnaissance, en favorisant concrètement l'émergence et la croissance de projets porteurs pour l'ensemble de la collectivité.



# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.7

### Adoption du Plan climat 2030 (SD-2025-0762)

Face aux effets croissants des changements climatiques, la Ville de Longueuil s'engage activement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et à renforcer sa résilience. Son Plan climat, approuvé par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, a bénéficié d'une première subvention de 10 millions de dollars dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ACTL) du gouvernement du Québec. Ce plan guide la transition socioécologique de la Ville et intègre ses principes à la planification municipale. Il comprend deux volets – la réduction des GES et l'adaptation – et agit à la fois à l'échelle de la collectivité et de l'administration municipale. Articulé autour de 90 objectifs répartis en six secteurs, le plan a été enrichi grâce à l'analyse de la vulnérabilité du territoire et aux travaux du comité consultatif en environnement.

Ensemble  
**vert**

la transition  
**socioécologique**  
de Longueuil

—  
**Plan climat**

# ADMINISTRATION ET ORGANISATION

## CO-250708-2.8

### Adoption du plan directeur des installations aquatiques extérieures (SD-2025-1273)

La Ville de Longueuil adopte un Plan directeur des installations aquatiques extérieures afin d'orienter ses décisions quant au maintien, à la transformation, à la mise aux normes ou à la fermeture de ses installations. Avec 23 piscines, 18 pataugeoires et 20 jeux d'eau, Longueuil se distingue par son offre, mais fait face à des défis importants liés à l'entretien de plusieurs équipements en fin de vie utile dans un contexte financier complexe où les coûts augmentent de façon importante. Élaboré dans une perspective d'optimisation, de durabilité et d'équité territoriale, ce plan vise à offrir une expérience aquatique de qualité, diversifiée et accessible. Il prévoit notamment de ramener à long terme le nombre de piscines de 23 à 17, tout en augmentant la capacité d'accueil, en améliorant l'accessibilité universelle et en bonifiant l'offre de jeux d'eau dans les quartiers.

## PLAN DIRECTEUR DES INSTALLATIONS AQUATIQUES EXTERIEURES



# 03

## COMMUNICATIONS



longueuil

# 04

## FINANCES



# FINANCES

## CO-250708-4.7

### **Adoption de la partie du plan décennal d'immobilisations de la ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2026 à 2035 (SD-2025-1333)**

Le 5 juin 2025, la Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines a examiné le Plan décennal d'immobilisations (PDI) de la Ville de Longueuil pour ses compétences locales, couvrant la période de 2026 à 2035. À la suite de cette analyse, la commission a recommandé son adoption.

Ce plan vise à mieux planifier, prioriser et équilibrer les investissements municipaux à long terme en matière d'infrastructures. En établissant une vision sur dix ans, le PDI permet de cibler les besoins essentiels, d'assurer une gestion proactive des actifs municipaux et de maximiser les ressources financières disponibles.



**05**

**RESSOURCES  
HUMAINES**

**longueuil**



06

**BIENS  
MATÉRIELS ET  
SERVICES**

longueuil

# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.2

### Adjudication du contrat LONG-25-0132 pour l'exécution de travaux d'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques de six arénas, deux piscines intérieures et une patinoire réfrigérée (SD- 2025-0975)

La Ville de Longueuil confie à une entreprise spécialisée l'entretien préventif et correctif de ses systèmes mécaniques, incluant la réfrigération de grande capacité, la climatisation, le chauffage et la régulation. Ce contrat vise à garantir la performance et la fiabilité des équipements.

Les bâtiments visés sont :

- Colisée Jean-Béliveau
- Aréna Jacques-Cartier
- Aréna Émile Butch-Bouchard
- Aréna Olympia
- Piscine Olympia
- Aréna Cynthia-Coull
- Aréna et piscine Rosanne-Laflamme
- Patinoire Bleu Blanc Bouge





06

**BIENS  
MATÉRIELS ET  
SERVICES**

longueuil

# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.4

### Adjudication du contrat LONG-25-0176 pour l'exécution de travaux de réaménagement des aires de jeu pour enfants et de zone de biorétention au parc Jean XXIII (SD-2025-1047)

Le parc Jean-XXIII sera entièrement réaménagé afin de remplacer les modules de jeux pour enfants devenus vétustes et non conformes aux normes de sécurité actuelles. Le projet vise à améliorer l'offre en équipements récréatifs et en espaces verts pour les résidents du quartier. Il inclut aussi la création d'une zone de biorétention végétalisée pour mieux gérer les problèmes récurrents d'accumulation d'eau sur le site. En plus des nouvelles aires de jeux, le parc sera bonifié par l'ajout de placettes, de sentiers, d'une piste d'apprentissage pour le vélo et d'un nouveau mobilier urbain, incluant un abri solaire et des balancelles. La végétation sera enrichie par des plantations comestibles, et l'éclairage modernisé assurera un environnement plus sécuritaire, durable et accueillant pour l'ensemble des visiteurs.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.5

### Adjudication du contrat LONG-25-0179 pour la mise à niveau des terrains de soccer naturels aux parcs Gérard-Carmel et Empire (SD-2025-0595)

Dans le cadre de son programme de mise à niveau des terrains de soccer, la Ville de Longueuil prévoit des interventions pour maintenir, corriger ou améliorer les équipements existants. Des travaux auront lieu aux terrains des parcs Gérard-Carmel 1 et 2 ainsi qu'au parc Empire.

Dans ces deux parcs, le mobilier en fin de vie utile sera remplacé afin d'assurer des installations sécuritaires et fonctionnelles pour les usagers. Plus précisément, de nouveaux buts de soccer junior seront installés au parc Empire, tandis qu'au parc Gérard-Carmel, l'ajout de dalles de béton et le remplacement du mobilier sont prévus. Ces améliorations s'inscrivent dans une volonté municipale d'offrir des infrastructures sportives de qualité, accessibles et durables à la population.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.6

### Adjudication du contrat LONG-25-0205 pour l'exécution de travaux de réfection de l'issue extérieure du Centre Joseph- William-Gendron (SD-2025-1184)

L'escalier extérieur de l'entrée principale, en fin de vie utile, présente un niveau de vétusté compromettant la sécurité des usagers. Une intervention d'urgence en 2022 a permis de condamner l'accès aux escaliers et de stabiliser la structure fragilisée, laissant la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite comme unique voie d'entrée. Inscrit au PTI, ce contrat vise à assurer la continuité du service à la population par la démolition et la reconstruction d'un nouvel escalier et d'une rampe extérieure en béton conformes aux normes actuelles. Le retrait complet des éléments vétustes et leur remplacement garantiront la conformité au code du bâtiment et aux règles d'accessibilité universelle, assurant ainsi la sécurité et la pérennité de ces installations pour le milieu communautaire.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.7

### **Autorisation d'une dépense au contrat- cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 1) (SD-2025-1018)**

La Ville de Longueuil requiert des services professionnels en ingénierie civile et électrique pour le projet de réfection des rues Windsor, entre la rue de Gaulle et le Centre Optimiste Laflèche, et Comber, entre les rues du Centenaire et Golbourn, prévu au PTI 2025-2027. Ce projet comprend le remplacement de la conduite d'eau potable, des réparations ponctuelles ou la reconstruction des conduites d'égout sanitaire et pluvial, ainsi que la réfection complète de la structure de chaussée et du pavage. Les trottoirs et bordures seront entièrement reconstruits, de même que le système d'éclairage. Une attention particulière sera portée à l'amélioration de la canopée urbaine, contribuant ainsi à un environnement urbain plus vert et agréable pour les résidents et les usagers.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.8

### **Autorisation d'une dépense au contrat- cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3) (SD-2025-1156)**

Les services professionnels requis portent sur la réalisation d'une étude technique visant à déterminer le dimensionnement, le tracé et le phasage de construction d'un réseau d'égout pluvial sur la rue Saint-Laurent Ouest, ainsi que ses raccordements aux réseaux existants et prévus. Cette étude permettra d'optimiser la gestion des eaux pluviales sur le territoire municipal. Lors de l'avant-projet, l'opportunité de séparer les réseaux d'égout dans le secteur de la rue Saint-Laurent, entre le boulevard Lafayette et la rue Joliette, a été identifiée. Cette séparation facilitera le raccordement des conduites pluviales des rues transversales et contribuera à soulager les infrastructures de gestion des eaux sanitaires, améliorant ainsi la résilience et l'efficacité du réseau municipal.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.9

### **Autorisation d'une dépense au contrat- cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3) (SD-2025-1112)**

La Ville de Longueuil requiert des services professionnels en ingénierie pour la surveillance technique, administrative et de chantier dans le cadre du projet de réfection des infrastructures municipales du Grand Boulevard, entre le boulevard Édouard et le cul-de-sac, prévu au PTI 2025-2027. Ce mandat additionnel vise à garantir la bonne exécution des travaux, qui comprennent la séparation des réseaux d'égout sanitaire et pluvial, le remplacement du réseau d'eau potable, l'ajout de pistes cyclables unidirectionnelles, la réfection des trottoirs, l'intégration de saillies végétalisées, la réfection complète de la chaussée et du pavage ainsi que le remplacement du réseau d'éclairage. La surveillance assurera la conformité des travaux aux plans et exigences contractuelles tout en facilitant la gestion des aspects techniques et administratifs du chantier.





06

**BIENS  
MATÉRIELS ET  
SERVICES**

longueuil

# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.11

### Adjudication du contrat LONG-25-0153 pour l'exécution de travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil (SD-2025- 1133)

L'édifice abritant le centre communautaire Maison Le Réveil est une ancienne école primaire construite en 1950. Il présente plusieurs enjeux majeurs, dont une vétusté avancée, un manque de conformité aux normes actuelles et une accessibilité universelle insuffisante. Ce bâtiment de trois étages, d'environ 1 300 m<sup>2</sup>, nécessite une rénovation complète afin de maintenir l'offre d'activités pour les aînés et les camps de jour. Le projet inclut notamment des travaux de désamiantage, un léger agrandissement pour intégrer un ascenseur et assurer l'accessibilité universelle, l'aménagement paysager, l'ajout d'un conteneur semi-enfoui ainsi que la réfection du stationnement. Ces interventions, prévues selon les plans et devis techniques, visent à assurer la pérennité du bâtiment et à améliorer la qualité des services offerts.





# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.13

### Adjudication du contrat LONG-25-0200 pour l'exécution de travaux de réfection des infrastructures du Grand Boulevard (SD-2025-1111)

Les travaux comprennent :

- le remplacement des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire ;
- l'installation de conduites d'égout pluvial ;
- la reconstruction des bordures et des trottoirs en béton ;
- l'ajout de pistes cyclables ;
- la réfection complète de la structure de chaussée et du pavage ;
- la modification de la géométrie des rues, incluant l'ajout de saillies et de noues drainantes ;
- l'ajout d'un réseau d'éclairage distinct de celui d'Hydro-Québec.

Ces interventions permettront d'améliorer la gestion des eaux, la sécurité, l'accessibilité et la durabilité des aménagements, tout en rehaussant la qualité de vie dans les secteurs visés.



# BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

## CO-250708-6.14

### Adjudication du contrat LONG-25-0216 pour l'exécution de travaux d'enfouissement du bassin de surface de la rue Roy (SD-2025-1101)

Les travaux prévus comprennent :

- l'implantation d'un bassin de rétention et d'une unité de traitement ;
- l'aménagement d'un nouveau fossé ;
- l'aménagement d'une aire de stationnement pour les véhicules de service ;
- l'enfouissement du bassin existant ;
- l'installation d'un réseau d'égout pluvial.

Ces interventions permettront d'optimiser la gestion des eaux, de répondre aux normes environnementales en vigueur et de mieux soutenir les opérations municipales sur le terrain. Le projet s'inscrit dans une démarche durable axée sur la résilience et la fonctionnalité des équipements publics.



# 07

## BIENS IMMOBILIERS

longueuil

08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.1

### Adoption du règlement CO-2025-1306 modifiant divers règlements en matière de nuisances, de paix et de bon ordre (SD- 2025-1015)

Ce règlement vise à regrouper et harmoniser les infractions liées à la propreté des terrains privés, au bruit, à l'éblouissement et à la végétation nuisible. Il encadre également l'utilisation d'appareils à combustible solide, comme les foyers intérieurs. Sur les territoires de Greenfield Park et Saint-Hubert, les feux de camp extérieurs seront interdits en cas d'alerte de smog, de sécheresse, de canicule ou de grands vents, conformant ainsi la Ville aux recommandations de l'Office de participation publique (OPPL) en la matière.

Le règlement précise aussi dans quelles conditions le nourrissage d'oiseaux sauvages via une mangeoire constitue une nuisance. Enfin, certaines nuisances animales sont abrogées, puisqu'elles relèvent d'autres règlements.



# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.2

### **Adoption du règlement CO-2025-1319 modifiant le règlement CM-2002-37, Règlement intérieur du conseil municipal (SD-2025-1080)**

Le projet de règlement CO-2025-1319 modifie le règlement intérieur du conseil municipal (CM-2002-37) afin d'ajuster certaines délégations au comité exécutif en matière contractuelle et d'adjudication des contrats.

Il confère au comité exécutif le pouvoir d'autoriser les baux d'immeubles municipaux selon les conditions établies, ainsi que de permettre à un acheteur potentiel d'effectuer des études et inspections, et d'accéder aux renseignements pertinents. Par ailleurs, la délégation du comité exécutif d'approuver la conformité des règlements d'urbanisme au plan d'urbanisme sera abrogée à compter du 1er novembre 2025.

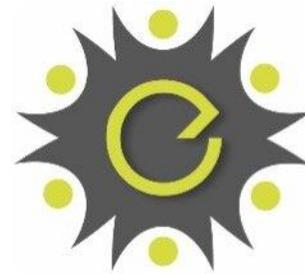
Une disposition vient également confirmer les pouvoirs du vérificateur général en matière contractuelle et de ressources humaines, dans le cadre de ses crédits. Ces modifications visent à accroître l'agilité administrative.

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.3

### **Approbation d'une entente d'aide financière pour le soutien des athlètes et intervenants des niveaux Espoir, Relève et Élite (SD-2025-0859)**

Le 14 décembre 2021, la Ville de Longueuil a accordé à Excellence Sportive Montérégie une aide financière totale de 120 000 \$ sur trois ans pour soutenir le développement des athlètes et intervenants aux niveaux Espoir, Relève et Élite. Ce soutien se traduit par l'offre de services professionnels de première ligne, un accompagnement au développement sportif, la promotion de la recherche ainsi que l'organisation d'événements sportifs majeurs aux échelles québécoise, canadienne et internationale. La mission du centre régional consiste à mobiliser les partenaires locaux, dont les municipalités, afin de créer des environnements favorables au développement des acteurs sportifs et à positionner la région comme un leader dans le développement du sport. Cette collaboration vise à promouvoir la santé et les saines habitudes de vie.



EXCELLENCE  
**Sportive Montérégie**

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.4

### Approbation d'une entente pour la réalisation de la Grande Guignolée des médias de la Rive-Sud (Montréal) (SD- 2025-0480)

Depuis 2009, la Ville de Longueuil soutient la Grande Guignolée des médias de la Rive-Sud dans l'organisation d'une collecte de fonds annuelle aux intersections de certaines rues de son territoire. Cette initiative vise à recueillir des dons qui sont redistribués à des organismes à but non lucratif locaux et régionaux œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire. La Ville appuie cette collecte en raison de ses retombées positives sur la mobilisation communautaire, le renforcement des services d'aide alimentaire et le soutien à l'économie locale. En favorisant la participation citoyenne à cet événement, Longueuil contribue à consolider le tissu social et à répondre aux besoins essentiels des citoyennes et citoyens du territoire.



08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.6

### **Approbation d'une entente pour la réalisation du projet de médiation culturelle Peindre à l'oreille avec des personnes non-voyantes et malvoyantes (SD-2025-1119)**

La Direction de la culture, du sport et du développement des communautés collabore avec l'organisme Agrégat pour le projet de médiation culturelle Peindre à l'oreille, porté par l'artiste visuel et médiateur culturel Romain Bécourt et l'artiste sonore Fili Gibons. Ce projet s'inscrit dans le Plan d'action 2024-2026 à l'égard des personnes handicapées et mesures en matière d'accessibilité universelle (PAPH). Agrégat soutient les artistes visuels locaux, émergents ou confirmés, et développe des partenariats avec des organismes sociocommunautaires, culturels, académiques et de santé. Pour ce projet, Agrégat collabore avec le CISSS de la Montérégie-Centre, l'Institut Nazareth et Louis Braille. Cette initiative contribue aux objectifs du plan d'action de la Politique culturelle.

agrégat

08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

**CO-250708-8.14**

## **Approbation d'une entente pour l'implantation d'une microforêt (SD-2025- 1205)**

L'organisme Arbre-Évolution, reconnu pour son expertise en aménagements paysagers et en implantation de microforêts, a proposé à la Ville de Longueuil un projet de microforêt financé entièrement par un don citoyen. Réalisé sans implication financière municipale, le projet sera supervisé par la Ville, qui validera les documents techniques. Arbre-Évolution assurera toutes les étapes de réalisation ainsi que l'entretien et le remplacement des végétaux, si nécessaire, durant la première année. Par la suite, la Ville prendra le relais pour l'entretien. Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan de verdissement de Longueuil, contribuera à accroître la canopée urbaine, à réduire les îlots de chaleur par la végétalisation, à améliorer la biodiversité dans les parcs et à offrir un meilleur accès à la nature pour les citoyennes et citoyens.



# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.15

**Approbation d'une entente relative à des travaux municipaux dans le secteur de l'avenue McFarlane et de la rue Olivier-Fournier, situées dans le développement résidentiel Faubourg Cousineau, phases 4b - 4c - 4e (SD-2025-1017)**

La phase 4 du quartier Faubourg Cousineau progresse avec l'entrée en vigueur de son plan d'aménagement d'ensemble, qui prévoit la construction de rues, de passages piétons, de bâtiments multifamiliaux, ainsi que l'aménagement d'un parc et la conservation d'espaces naturels.

En cohérence avec cette planification, une entente a été conclue en 2021 entre la Ville de Longueuil et Habitations Mont-Royal pour l'acquisition et le développement des terrains concernés. Les travaux incluent également l'aménagement d'un parc de quartier ainsi que la construction d'un bassin de rétention souterrain, essentiel à la gestion durable des eaux pluviales.



08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.17

### Approbation d'une entente de prêt d'équipements et d'occupation du domaine public (SD-2025-1031)

La Société de développement commercial (SDC) Espace Saint-Charles vise à dynamiser le secteur de la rue Saint-Charles et à promouvoir ses membres auprès des citoyennes et citoyens de Longueuil pour soutenir le développement économique local. Le protocole d'entente signé permet d'accompagner la SDC dans la réalisation de ses projets. Il établit les responsabilités des parties concernant la mise à disposition d'équipements et l'occupation du domaine public nécessaires à la tenue d'activités variées, telles que de petites prestations musicales, des démonstrations, des spectacles, des animations de rue, ainsi que des expositions de voitures anciennes. Le protocole couvre également la mise en place de décorations saisonnières sur la rue, contribuant à l'animation et à l'attractivité du secteur durant la saison estivale.



# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.18

### Approbation d'une entente d'aide financière pour l'organisation du marché de Noël et des activités en lien avec les traditions, les métiers traditionnels et le patrimoine vivant (SD-2025-1117)

Depuis plusieurs années, l'organisme Métiers et Traditions organise le Marché de Noël de Longueuil et propose diverses activités culturelles liées aux traditions, aux métiers artisanaux et au patrimoine vivant. Reconnue pour son engagement, cette organisation bénéficie depuis 2007 du soutien financier de la Ville de Longueuil. Cette subvention est essentielle pour permettre à Métiers et Traditions de mener à bien ses activités, favorisant ainsi le dynamisme culturel et le rayonnement de la Ville. Grâce à cet appui, l'organisme contribue à enrichir l'offre culturelle locale, tout en valorisant le patrimoine et les savoir-faire traditionnels auprès des citoyennes et citoyens de Longueuil.



08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil

# RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

## CO-250708-8.21 et 8.22

### Avis de motion et dépôt d'un règlement modifiant le règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville (SD-2025-1234)

La Ville de Longueuil propose de modifier le règlement CO-2016-946 sur la tarification des biens, services et activités afin de soutenir l'émergence de studios d'artistes, que ce soit dans des espaces éphémères ou permanents. Plus précisément, la modification vise l'article 47 du règlement, afin d'éliminer les frais liés à l'obtention d'un certificat d'autorisation pour les artistes, auteurs et interprètes indépendants. En supprimant cette barrière financière, la Ville souhaite encourager la création artistique sur son territoire et favoriser un meilleur accès à des lieux de production pour les créateurs. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de stimuler la vitalité culturelle locale, de soutenir les pratiques artistiques professionnelles et de renforcer la présence de l'art dans les milieux de vie.

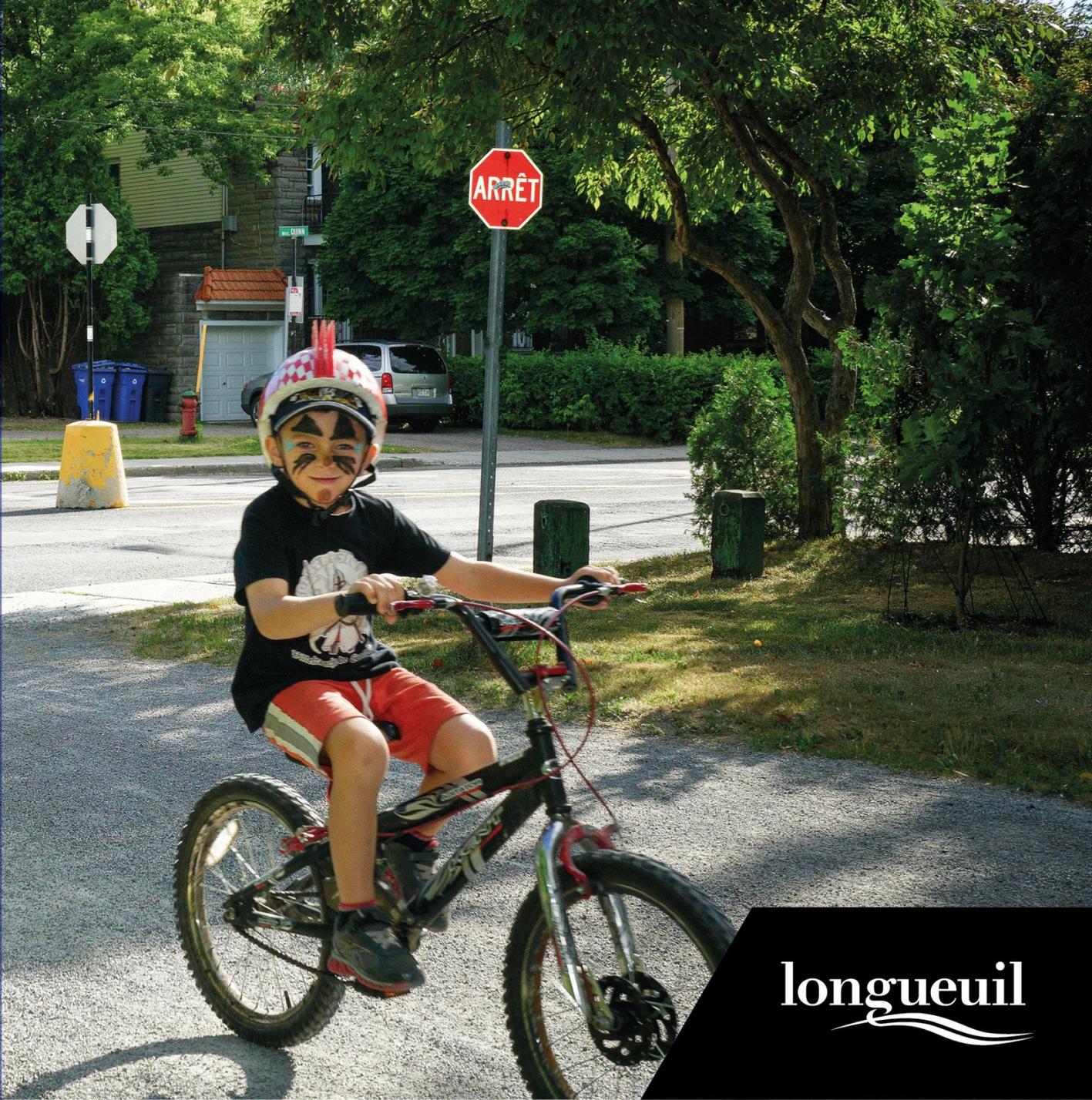
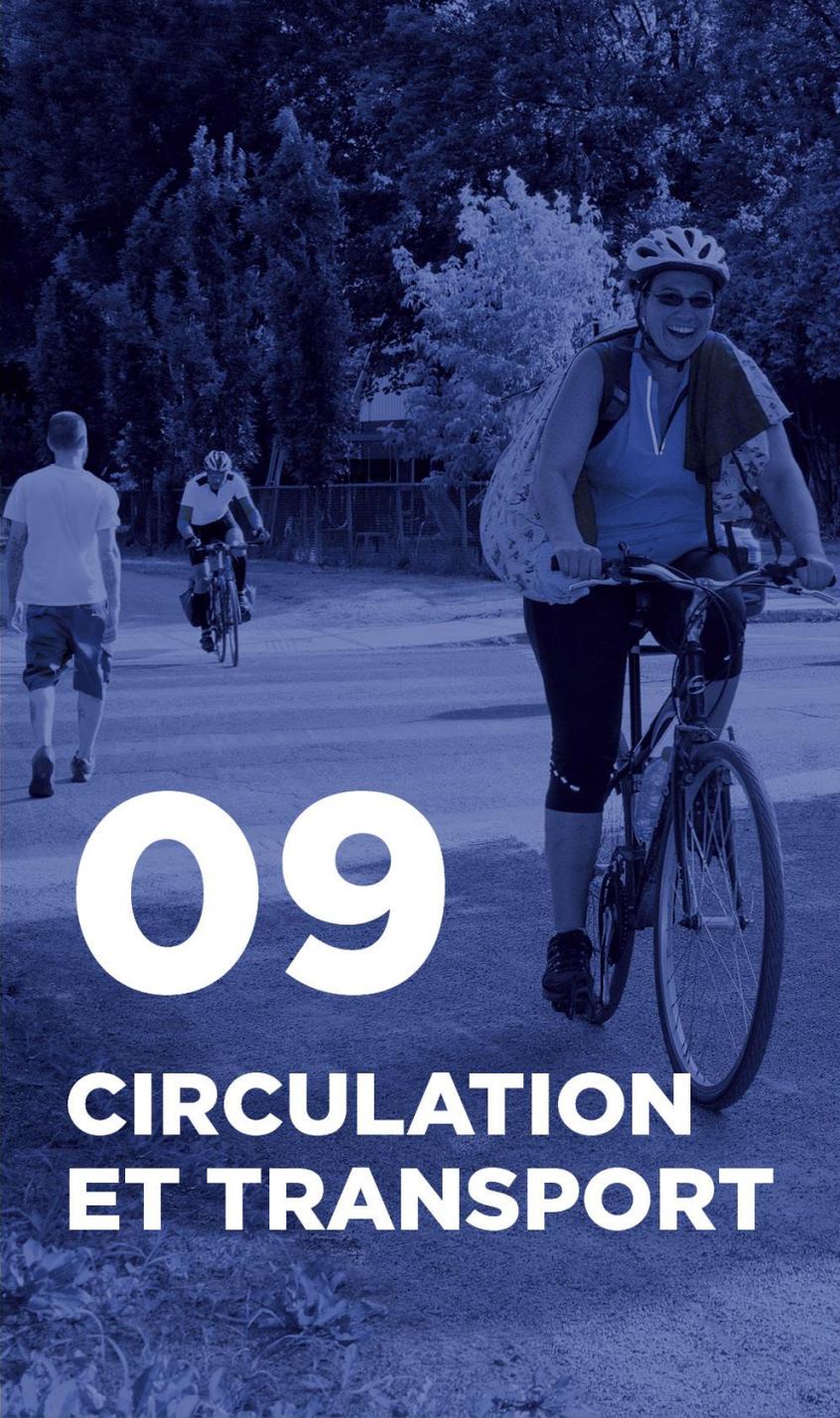


08

**RÉGLEMENTATION  
ET AFFAIRES  
JURIDIQUES**



longueuil



09

CIRCULATION  
ET TRANSPORT

The image is a composite graphic. On the left, a dark blue vertical band contains the number '10' in large white font. Below it, the text 'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME' is written in white, bold, uppercase letters. The background of the entire image is a technical urban planning map showing building footprints and street layouts. Some areas are filled with a fine grid pattern. On the right side, a hand is shown holding a red pen, with the tip of the pen touching one of the building footprints on the map, as if drawing or highlighting it. The overall composition suggests a focus on urban design and planning.

**10**

**AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
ET URBANISME**

**longueuil**

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

## CO-250708-10.1

### **Demande de reconnaissance de secteurs de conservation au Registre des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces au Québec (SD-2025-1090)**

En 2023, la Ville de Longueuil a adopté le Plan de protection et de conservation des milieux naturels (PPCMN), visant à protéger à perpétuité 21 % de son territoire. En 2024, plus de 562 hectares de milieux naturels ont été reconnus au Répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation (RMIMC) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Le gouvernement du Québec a publié récemment les lignes directrices pour la reconnaissance des autres mesures de conservation efficaces (AMCE) selon la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. La CMM invite Longueuil à soumettre ses milieux protégés au RMIMC pour obtenir la reconnaissance provinciale AMCE, qui atteste de conditions favorables à la conservation sans imposer de nouvelles contraintes légales. Cette reconnaissance peut évoluer en aire protégée si d'autres mesures sont mises en place.

**Ensemble  
vert**

la transition  
socioécologique  
de Longueuil

**Plan de protection et de  
conservation des milieux naturels**

The image is a composite graphic. On the left, a dark blue vertical band contains the number '10' in large white font. Below it, the text 'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME' is written in white, bold, uppercase letters. The background of the entire image is a technical urban planning map showing building footprints and street layouts. Some areas are filled with a fine grid pattern. On the right side, a hand is shown holding a red pen, actively drawing a grey-shaded building footprint on the map. The overall theme is urban planning and territorial development.

10

AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
ET URBANISME

longueuil

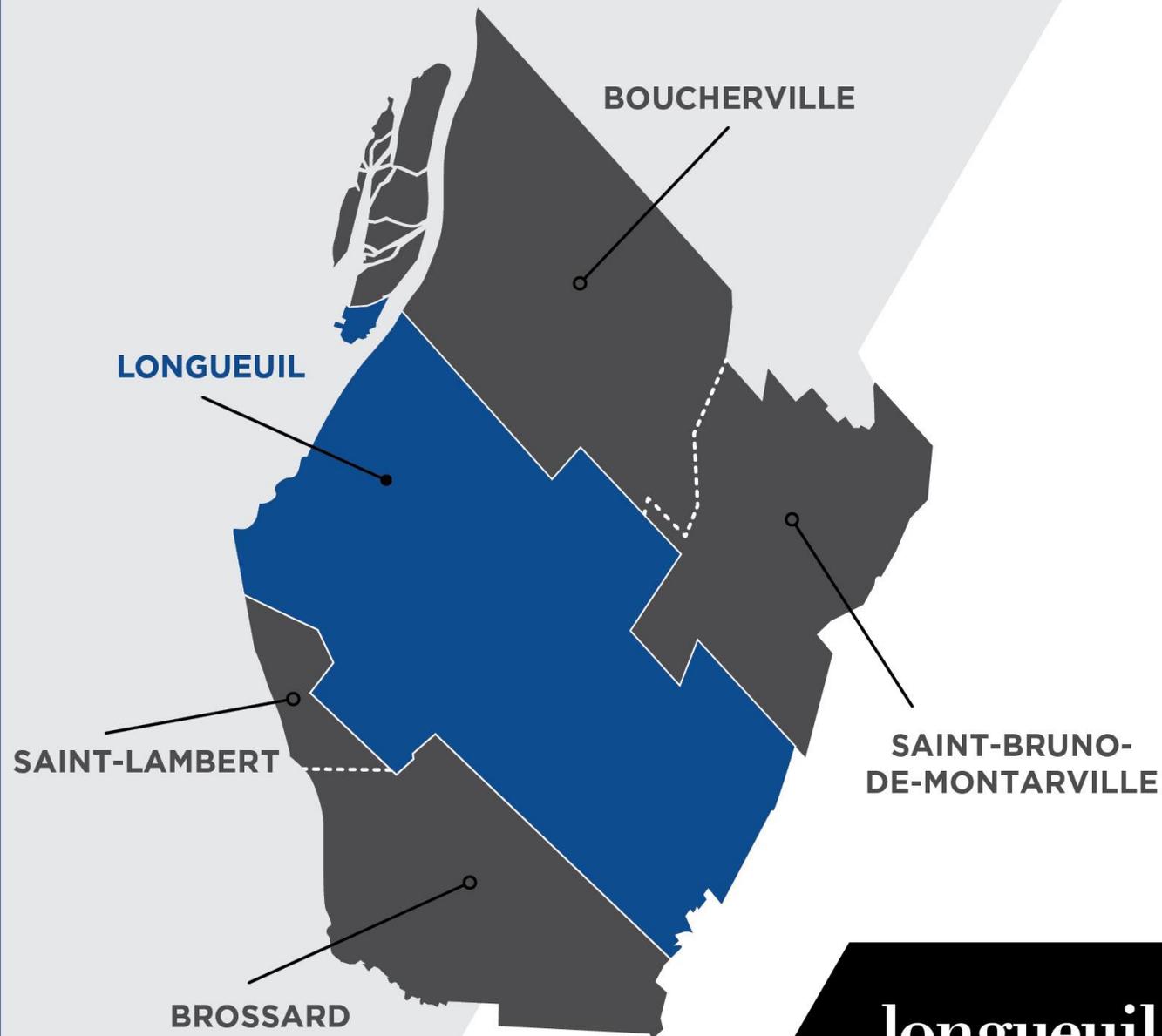
**11**

**AFFAIRES  
DIVERSES**

longueuil

# 12

## ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

# ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## CO-250708-12.1

### **Adoption du règlement CA-2025-442 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation de diverses études et inspections relatives aux équipements et infrastructures en eau potable (SD-2025-1109)**

L'inspection périodique des équipements et infrastructures d'eau potable est essentielle pour évaluer leur état, suivre les déficiences et planifier les travaux des prochains PTI.

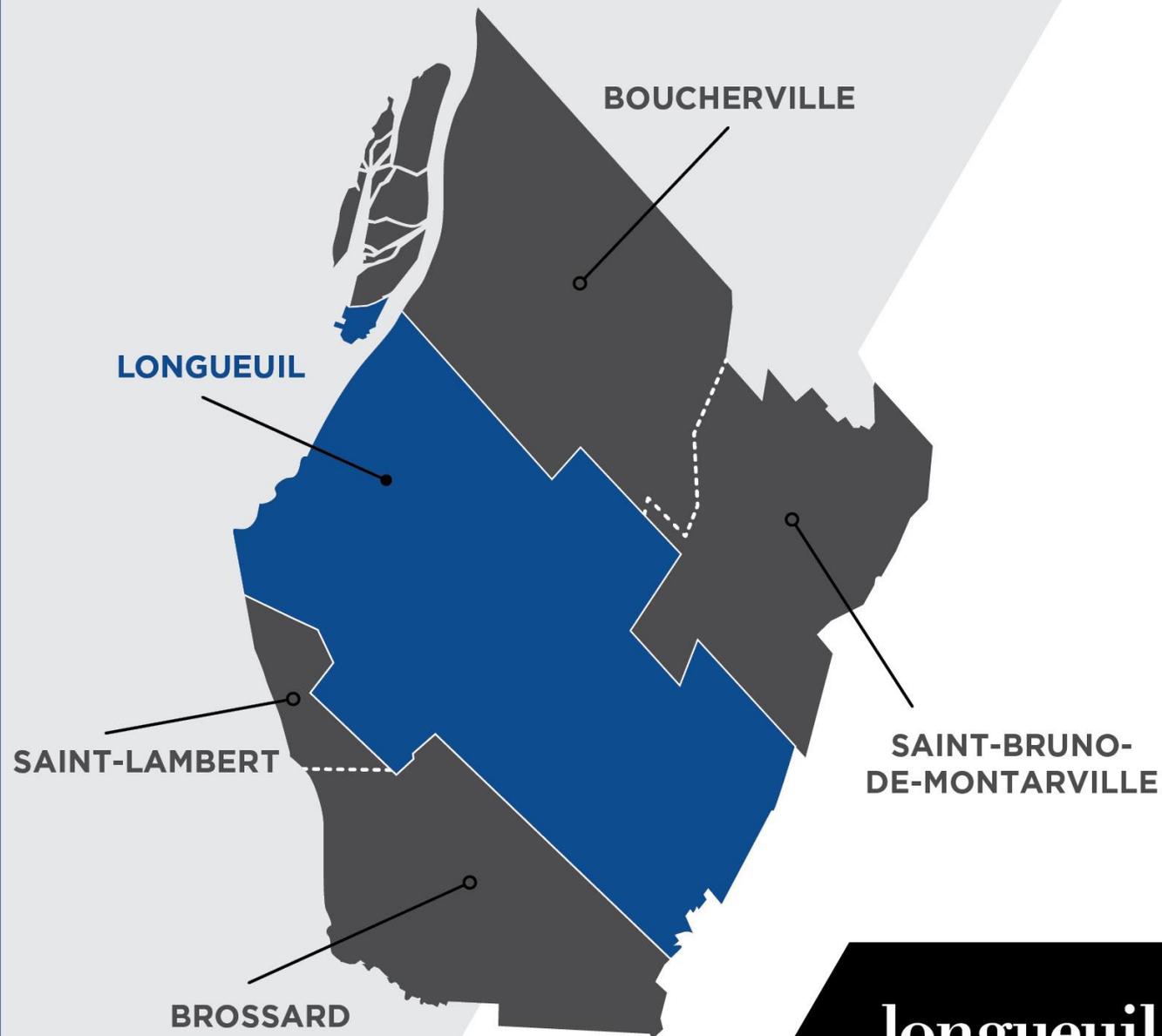
Le règlement vise à couvrir les honoraires professionnels pour les inspections suivantes ;

- Prise d'eau de l'usine Le Royer (217, rue Riverside, Saint-Lambert) ;
- Chambres de la prise d'eau de la station de pompage d'eau brute (850, rue Saint-Charles Ouest) ;
- Réservoirs des usines Louise-Gravel (1700, rue Bourassa) et Le Royer ;
- Réservoir Kimber (6060, boul. Kimber, Saint-Hubert) ;
- Réservoir Julien-Lord (2900, boul. Julien-Lord).

Un mandat d'études et d'analyses des risques pour les travaux électriques permettra de développer des procédures de sécurisation et d'améliorer l'efficacité lors des remplacements d'équipements.

# 12

## ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

# ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## CO-250708-12.3

### **Nomination de la directrice à la Direction générale adjointe - Infrastructures et transition écologique (SD-2025-1220)**

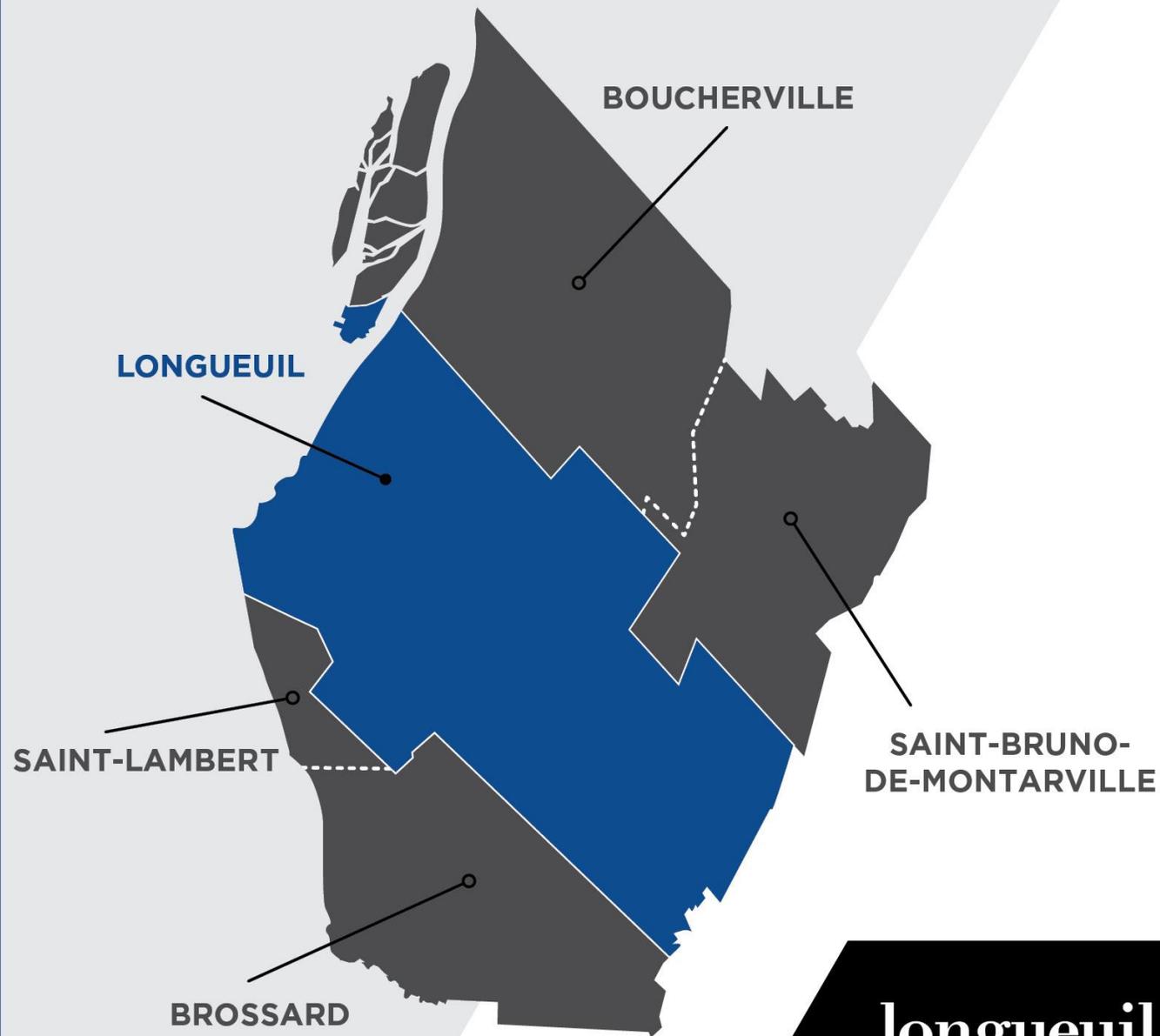
Le poste de directrice à la Direction générale adjointe – Infrastructures et transition écologique est vacant depuis le départ de la titulaire le 6 juin 2025. Après un processus rigoureux, le comité de sélection recommande l'embauche de Madame Paula Urra. Passionnée par l'environnement, Mme Urra possède une solide expertise en gestion d'équipes multidisciplinaires, acquise notamment au cours de ses sept années d'expérience dans le secteur municipal. Elle est reconnue pour sa capacité à piloter des projets complexes et à gérer le changement, tout en favorisant une performance optimale et une innovation stratégique constante. Grâce à son leadership rassembleur et mobilisateur, Mme Urra correspond pleinement au profil recherché et saura contribuer efficacement aux objectifs déterminés.



longueuil

# 12

## ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

# ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## CO-250708-12.13

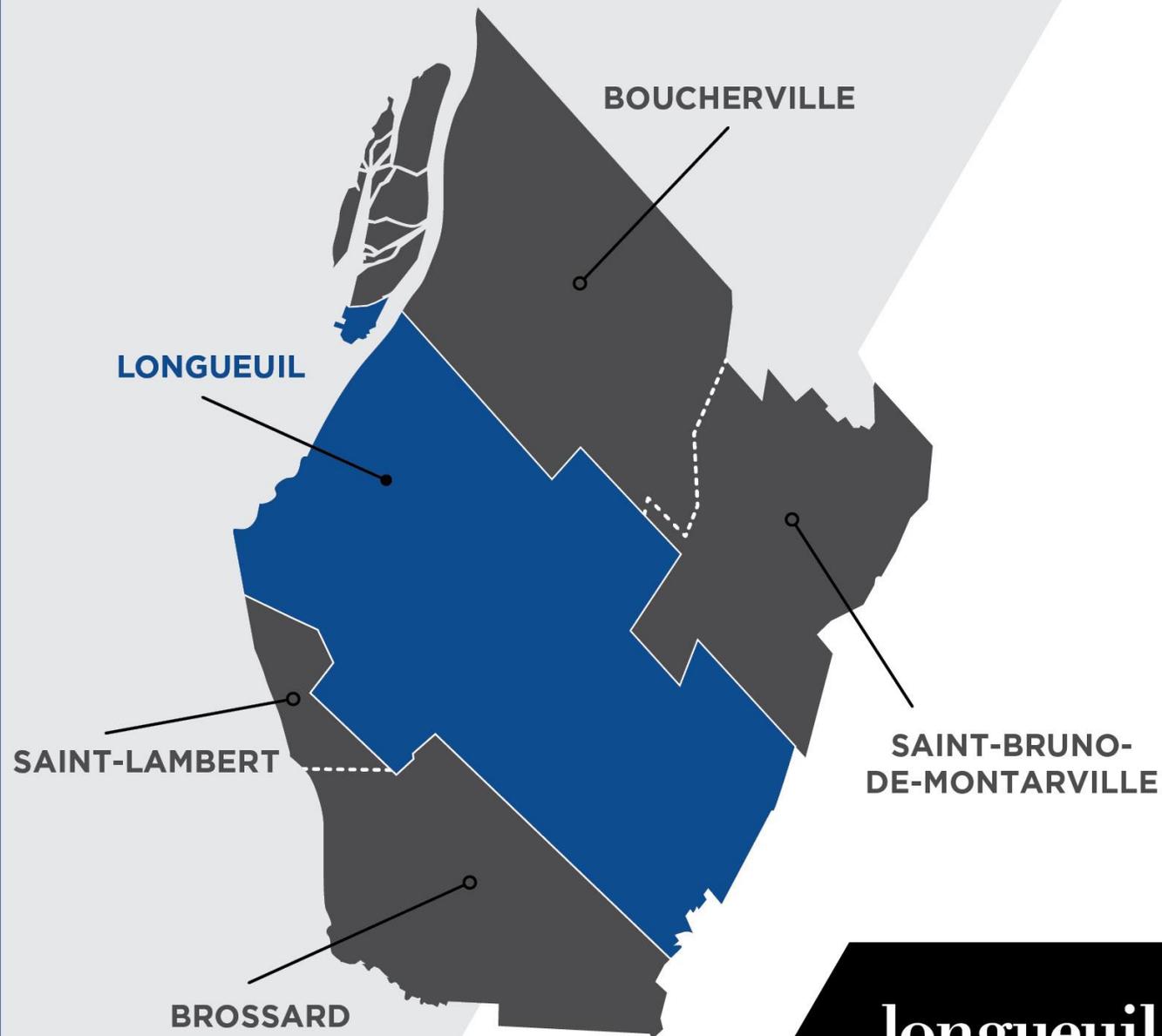
### Approbation d'une entente de financement dans le cadre du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (volet 2) (SD-2025- 1242)

Depuis 2022, la Ville de Longueuil, en vertu de ses compétences d'agglomération, a conclu une entente de financement avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) et l'Office d'Habitation de Longueuil (OHL) dans le cadre du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (volet 2). Ces ententes annuelles permettent à l'OHL d'obtenir des subventions de la SHQ pour offrir un service permanent d'aide à la recherche de logement (SARL) aux ménages sans logis ou à risque sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Ce programme permet d'informer, d'orienter et d'accompagner les ménages dans leur recherche d'un logement adapté à leurs besoins, dans chacune des cinq villes de l'agglomération.



# 12

## ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

# ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## CO-250708-12.39-12.40

### **Adoption de la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028 (SD-2025-1237) et adoption de la partie du plan décennal d'immobilisations de la ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2026 à 2035 (SD-2025-1340)**

Le 4 juin 2025, la Commission du budget, des finances et de l'administration a examiné le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Longueuil pour les compétences d'agglomération, couvrant les exercices 2026, 2027 et 2028. À la suite de cette analyse, la commission a recommandé son adoption.

Ce programme, qui encadre les investissements dans les infrastructures et les équipements collectifs à l'échelle de l'agglomération, doit être entériné par le conseil d'agglomération, conformément à l'article 473(1) de la Loi sur les cités et villes.

Le PTI permet de structurer les priorités d'intervention, d'assurer une gestion responsable des ressources financières et de soutenir le développement durable et cohérent des infrastructures municipales au bénéfice des citoyennes et citoyens.

Pour la toute première fois, la Ville adopte également un PDI dans la foulée, établissant ainsi une vision stratégique sur dix ans. Ce dernier permet de mieux planifier, prioriser et équilibrer les investissements à long terme, en assurant une vision cohérente du développement durable du territoire et une réponse efficace aux besoins des citoyennes et citoyens de l'agglomération.

# ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## CO-250708-12.41

### **Approbation d'une entente d'aide financière avec la Maison internationale de la Rive-Sud pour la réalisation du projet voyage d'exploration des services essentiels (SD-2025-1182)**

Dans le cadre de ses compétences d'agglomération, la Ville de Longueuil a conclu en 2023 une entente sectorielle avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration visant à soutenir l'attraction, l'établissement durable ainsi que la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Une enveloppe financière permet la réalisation de projets favorisant le rapprochement interculturel et l'inclusion par des activités et événements rassembleurs. Le projet proposé consiste à faire découvrir les services essentiels de l'agglomération à environ 60 nouveaux arrivants, par le biais de deux visites guidées en autobus, en collaboration avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL). Ces visites dans les villes de Longueuil et Brossard permettront de découvrir des lieux clés comme des CLSC, bibliothèques, centres communautaires et terminus.



A large, stylized number '2' is centered in the background, rendered in a dark blue color against a lighter blue background. The number is composed of thick, rounded strokes. The top curve of the '2' is at the top of the frame, and the bottom horizontal bar is at the bottom. The vertical stem of the '2' is on the right side of the frame.

# DEUXIÈME PARTIE

# MOT DE LA MAIRESSE



longueuil

# MOT DU CHEF DE L'OPPOSITION



longueuil

# 13

**PÉRIODE  
D'INTERVENTION  
DES MEMBRES  
DU CONSEIL**



longueuil



**PÉRIODE DE  
QUESTIONS DU  
PUBLIC**

longueuil

# RAPPEL DES RÈGLEMENTS

**Afin de connaître notre règlement intérieur et comprendre le rôle de président d'assemblée, voici un rappel des consignes relatives à la période de questions:**

- Déclinez votre **nom et prénom**.
- Vous avez **2 minutes** pour poser votre question et celle-ci doit être **directe, concise et non assortie de commentaires**.
- Vous devez **vous adresser au président** et bien évidemment, votre question doit utiliser un **langage convenable, respectueux et ne pas contenir de propos diffamatoires**.

Si vous dépassez votre 2 minutes, je vous chuchoterai un petit « en terminant » afin de vous laisser conclure votre question.

La période de question n'est pas une tribune pour émettre des commentaires à l'égard d'un élu, d'un fonctionnaire de la Ville ou d'une situation que vous désirez dénoncer. Votre intervention doit rester dans le cadre d'une question posée à la présidence qui désignera un ou une élue désirant répondre à votre question.

Je me permets également de vous sensibiliser qu'après avoir posé votre question, vous devez regagner votre siège et il est strictement défendu de revenir au micro ou de parler si la réponse d'un élu n'est pas satisfaisante.

En conclusion, je suis conscient que bien des gens sont nerveux de se présenter au micro. Venir à cette instance décisionnelle du Conseil de Ville et y poser une question est un geste citoyen honorable que je salue. Je vous rassure que j'exerce mon rôle de président d'assemblée avec bienveillance et je serai très indulgent et pédagogique si c'est votre première fois.



**PÉRIODE DE  
QUESTIONS DU  
PUBLIC**

longueuil

**FIN DE LA SÉANCE  
ET LEVÉE**

longueuil

**MERCI DE VOTRE ATTENTION  
BONNE SOIRÉE!**

longueuil

A decorative white flourish consisting of a wavy line that starts under the 'l', goes up and over the 'g', and then flows back down and under the 'e' and 'i'.

longueuil.quebec